

La vitesse excessive

Elle se mesure par rapport à la vitesse limite autorisée : si la vitesse est limitée à 50 km/h et que je roule à 70 km/h, ma vitesse est excessive.

En ville notamment, où un grand nombre d'usagers cohabitent, rouler à 60 km/h plutôt qu'à 50 km/h n'est pas sans conséquences. Un piéton a 95 % de chance de survie lors d'un choc à 30 km/h, 53 % à 50 km/h et seulement 20 % à 60 km/h (association Prévention Routière).

Rouler moins vite avec un véhicule à moteur permet aussi de consommer moins de carburant : une économie financière et un acte éco-citoyen...

Autant un piéton, voire un cycliste, peut gagner significativement du temps en pressant le pas, autant cela devient illusoire pour un automobiliste au-delà de 80 km/h sur nos routes.

La vitesse inappropriée

On parle de vitesse inappropriée si les conditions de circulation augmentent le risque lié à la vitesse. Si la route est mouillée, s'il y a du verglas, s'il y a du brouillard, s'il y a beaucoup de circulation, si d'autres usagers sont présents dans la rue (piétons, cyclistes, cyclo, …) il faut adapter ma vitesse.

A 30 km/h, il faut 13m pour s'arrêter alors qu'à 50 km/h l'automobiliste aura parcouru 14m avant même d'avoir commencé à freiner, soit 26m au total. On parcourt 78 m à 100 km/h, soit 3 fois plus. La probabilité d'être tué d'un piéton lors d'une collision avec une voiture de tourisme croît très rapidement avec la vitesse, notamment au dessus de 50 km/h.

La vitesse au volant intervient dans un accident mortel sur cinq. En cause : une vitesse excessive face aux limitations imposées par le Code de la route ou non adaptée à l'environnement sur la route,

Par ailleurs, ce n'est pas en invectivant le véhicule qui est devant soi et qui roule à la vitesse légale qu'on arrivera plus vite à destination ; on augmente simplement le risque d'accident en s'énervant au lieu de se concentrer sur son environnement routier.

Finalement, pour le bien de toutes les personnes qui se trouvent sur les voies routières, roulez à une vitesse adaptée aux conditions et à l'environnement de circulation.